

**Mme. Sylvie BLANC, cheffe du  
service droit des sols et  
construction durable**



# Point de situation des AD'AP en Essonne

## Bilan des AD'AP en Essonne

- 27/09/2015 : limite dépôt d'Ad'AP pour périodes de 3, 6 ou 9 ans
- **27/09/2018** : fin des Ad'AP dits de « 1<sup>ère</sup> période »
- Bilan du département (Ad'AP – ERP) :

Année	2015	2016	2017	2018	Total
Nbre	1 532	720	381	163	2 796

- La baisse du nombre d'AD'AP déposé s'explique par un effet de rattrapage des ERP essonniers, comme le montre également le tableau ci-dessous relatif au nombre d'attestations de conformité déposées :

Année	2015	2016	2017	2018	Total
Nbre	1 465	475	433	279	2 652

## Bilan des AD'AP en Essonne

- Part des Ad'AP par période

3 ans	6 ans	9 ans
91 %	7 %	2 %

- Nombre de dérogations accordées

Année	2015	2016	2017	2018	Total
Nbre	168	175	381	14	445

- Le « pic » constaté en 2017 est lié au décret n° 2016-678 du 11 mai 2016 relatif aux contrôles et aux sanctions applicables aux AD'AP pour la mise en accessibilité des ERP.

# Bilan des AD'AP en Essonne

- Nombre d'Ad'AP accordés par catégorie ERP (2015 à 2018)

Cat	Intitulé	Nbre
1	Effectif > 1 500 pax	40
2	700 < effectif ≤ 1500 pax	10
3	300 < effectif ≤ 700 pax	14
4	≤ 300 pax sauf 5 <sup>ème</sup> cat.	38
5	Effectif qui ne dépasse seuil fixé réglementairement	861

Des aides existent pour rendre les ERP accessibles

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (Préfecture)
- Prêt par la BPI (hôtellerie et restauration)
- Aides fiscales avec TVA réduite
- Réserve parlementaire